

DUR D'ÊTRE DIRIGÉ PAR DES NUL·LES

En cette année 2020, annus horribilis, le sentiment d'être pris en permanence pour des c... vient aggraver nos souffrances.

Le fiasco de la gestion de la pandémie se poursuit. Après une première vague qui nous a trouvé dépourvus de tout, la seconde vague pourtant largement prévisible, est tout aussi mal gérée ! Principal problème, la politique du test et de l'isolement des cas contacts et positifs est complètement à côté de la plaque. Le temps de s'isoler (comprendre que l'on est touché, savoir que l'on est cas contact) est beaucoup trop long et concrètement, le taux de reproduction du virus ne peut redescendre.

Complètement débordés, en passe de voir les hôpitaux submergés (il faut dire que les suppressions de lit se sont allègrement poursuivies en 2020 et que les soignant·es se font rares), les autorités n'ont pas trouvé mieux que de nous confiner à nouveau !

Un confinement bâtarde, où l'on a le droit d'aller à l'école et au travail, avec tous les risques de contamination qui vont avec, notamment dans les transports en commun. Bref un cautère sur une jambe de bois.

Rappelons que les responsables de la catastrophe sont aux affaires : Coucou à Jean Casteix qui a lancé la casse de l'hôpital en 2007.

DANS LES ÉCOLES, UN PROTOCOLE
SANITAIRE BANCAL ET INAPPLICABLE.



Depuis le début de la crise, la CGT affirme que sanitaire et économie ne s'opposent pas mais sont indissociables.

Au printemps la CGT avait demandé à plusieurs reprises une négociation interprofessionnelle pour

lister les activités économiques essentielles afin d'aboutir à un confinement le plus efficace et donc le plus court possible.

Aujourd'hui les choses ne peuvent plus continuer comme cela, c'est le sens de l'adresse de la CGT à l'ensemble de la société :

<https://lacgt44.fr/spip.php?article2740>

ET À LA DGFIP ?

L'impréparation générale est de mise aussi à la DGFIP. Le plus grand flou règne sur le matériel disponible pour mettre en télétravail le maximum de collègues dans le cadre de la crise sanitaire.

Par contre, pas question pour Bercy de lever le pied sur [les restructurations](#) ! Nous voyons bien quelles ont été les priorités 2020...

La CGT demande la suspension des réformes et restructurations en cours. D'une part la vie démocratique est perturbée et d'autre part, ces restructurations entraînent déménagements et désorganisations insoutenables dans la période. De plus ces projets sont en contradiction avec les enseignements de la crise en cours : besoin de proximité, de réactivité, de dédensification des espaces de travail...

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE

Nous avons appris hier que le ministère des Finances ne ferait pas appel des jugements condamnant l'état pour préjudice d'anxiété dans le dossier de l'**amiante Tripode**. Ces jugements reconnaissent la double faute de l'État concernant la protection des agent·es : faute en tant que législateur et en tant qu'employeur. Ils attribuent une indemnisation allouée -de façon contestable- en fonction de la durée de présence dans le Tripode, rejetant hélas 7 requérant·es pour durée insuffisante dans le Tripode.

Ces décisions sur le dossier Tripode constituent une très grande première, en France, concernant des expositions intenses de personnels de bureau, agent·es de l'État, à des flocages d'amiante dégradés.

Cette victoire est à porter au crédit de l'intersyndicale Tripode qui ne lâche rien depuis 25 ans. Saluons en particulier, le dévouement sans limite de notre camarade Francis Judas qui anime ce collectif.

Cela doit rappeler à chacun·e d'entre nous que seule la lutte paye !

